

DOCUMENTS TRANSMIS DANS LE CADRE D'UNE DEMANDE D'ACCÈS À L'INFORMATION
2015-2016

Numéro de la demande	Objet de la demande	Date de transmission de la réponse	Date de diffusion	Documents transmis
2015-01	À titre de tierce partie concernée par une demande d'accès à l'information, il est demandé au BAPE d'en réviser le contenu et de donner ses commentaires concernant la possibilité de divulguer les documents.	2015-04-14	2015-04-21	Réponse Document 1 Document 2
2015-02	Le demandeur désire recevoir tous les documents concernant les renseignements suivants : copie des rapports ou résultats d'évaluation et autres documents faisant état des constatations et des recommandations transmis au SCT par notre organisme au terme des travaux d'évaluation d'un programme, le cas échéant, dans leur version telle qu'approuvée par le dirigeant de l'organisme en vertu de la Section 2, articles 9 à 12 de la <i>Directive concernant l'évaluation de programme dans les ministères et les organismes</i> pour les années 2014 et 2015.	2015-07-28	2015-07-29	Réponse Réponse finale
2015-03	Le demandeur désire recevoir les renseignements suivants : documents en lien avec la sous-traitance en ressources informationnelles, la programmation annuelle en ressources informationnelles (PARI) pour les exercices 2014-2015 et 2015-2016, les centres d'appels et les effectifs.	2015-08-12	2015-08-18	Réponse Réponse finale Document 1
2015-04	Le demandeur souhaite vérifier s'il existe des plaintes, des poursuites, des enquêtes ou réclamations pendantes devant notre organisme contre les entreprises qu'il représente.	2015-09-16	2015-09-17	Réponse

Numéro de la demande	Objet de la demande	Date de transmission de la réponse	Date de diffusion	Documents transmis
2015-05	Le demandeur désire recevoir une copie de toutes les communications écrites entre le BAPE et toute personne représentant la compagnie Pétrolia de même qu'une copie des transcriptions de toutes communications orales entre le BAPE et toute personne représentant la compagnie Pétrolia.	2016-03-10	2016-03-14	Réponse
2015-06	Le demandeur désire obtenir le total des frais de taxi UBER et de limousines remboursés au personnel du BAPE en 2015 avec copies des demandes de ces remboursements et des factures fournies.	2016-04-01	2016-04-06	Réponse